



# SNUDI-FO

## Syndicat du Val-de-Marne

### Compte-rendu de mandat ineat-exeat 2019 et Calendrier prévisionnel permutations 2020

#### Compte-rendu de mandat ineat-exeat 2019 :

Le mouvement départemental se déroule en deux phases : les permutations informatisées dont les résultats sont connus en mars et un mouvement dit « complémentaire » (exeat /ineat) au cours duquel les demandes des professeurs des écoles sont examinées par l'administration en fonction de leur situation personnelle.

- Dès la parution des résultats des permutations nationales le 4 mars, et jusqu'au 15 avril, date limite des demandes d'exeat, le SNUDI-FO 94 a accompagné les collègues dans la rédaction de leur courrier et dans la préparation de leur dossier, notamment via l'organisation de deux réunions d'informations syndicales le 13 mars.
- Suite au refus d'un grand nombre de demandes d'exeat, le SNUDI-FO 94 a accompagné de nombreux collègues dans la rédaction de leur recours. Le 26 juin, il organise par ailleurs une RIS sur les modalités de recours.
- Le 20 juin, une délégation du SNUDI-FO 94 est reçue en audience par le Secrétaire général, M. Kakousky, et la cheffe de division de la DRHM, Mme Cadet. Le syndicat y défend les demandes d'exeat des collègues ayant reçu un avis négatif de la Directrice académique. **En séance, il obtient satisfaction pour plusieurs collègues.**
- Le 4 juillet, le SNUDI-FO adresse de nouveau une demande d'audience en urgence à la Direction académique, exclusivement sur les recours de demandes d'exeat. Cette demande d'audience s'accompagne d'une synthèse écrite de la situation de tous les collègues ayant transmis leur dossier au SNUDI-FO.
- Le 9 juillet, une délégation est de nouveau reçue par M. Kakousky et Mme Cadet ; suite à cette audience, la Direction académique accorde **des promesses d'exeat supplémentaires.**
- Le 29 août, dans le cadre d'une audience sur le mouvement, le SNUDI-FO est reçu par le Secrétaire général, la cheffe de division de la DRHM et Mme Del Bianco, IEN adjointe à la DASEN. Le syndicat y défend, une nouvelle fois, les quelques collègues pour lesquels la Directrice académique a maintenu sa décision de refus malgré leur recours. **Une nouvelle fois, en séance, le SNUDI-FO obtient une promesse d'exeat pour un collègue ayant obtenu l'ineat pour le département d'accueil.**
- Lors de la CAPD du 6 septembre 2019, la Directrice académique annonce être revenue finalement sur la situation de 16 collègues ayant formulé un recours suite à leur refus d'exeat. Parmi elles, 13 situations ont été défendues par le SNUDI-FO 94

**Lors de l'audience accordée au SNUDI-FO, le jeudi 10 octobre, la Directrice académique a annoncé avoir accordé une promesse d'Exeat à deux collègues supplémentaires défendues par le SNUDI-FO.**

**Si le SNUDI- FO 94 se félicite de l'aboutissement de la plus grande partie des dossiers qu'il a défendue, cela ne suffit pas !**

Les deux phases du mouvement interdépartemental (permutations et exeat-ineat) sont des périodes très difficiles pour les collègues. **Au-delà des chiffres, des drames humains et familiaux se jouent.** Pour le SNUDI-FO, l'argument du déficit en personnels, régulièrement invoqué par la DASEN pour refuser des exeat, ne peut pas être accepté par les collègues en attente de mutation depuis de nombreuses années. **C'est le calibrage des concours qui est en cause !** Cette année encore, de nombreux postes classes restaient vacants lors de la rentrée scolaire, faute de recrutement d'enseignants en nombre suffisant. **Le SNUDI-FO refuse que les collègues soient les victimes de la rigueur budgétaire imposée par les gouvernements** successifs, rigueur renforcée fin 2017 par le gouvernement actuel, avec le programme « **CAP 2022** » prévoyant la suppression de 120 000 fonctionnaires d'ici 2022.

### **Calendrier prévisionnel permutations 2020 :**

Si vous souhaitez changer de département, les échéances approchent. **ATTENTION** : cette année, dans le cadre de la réforme de la Fonction publique, dite loi Dussopt, le gouvernement essaye de dessaisir les élus de personnel en CAPD de toutes les opérations de mouvement (inter et intra départemental). **Plus que jamais, Le SNUDI-FO continuera de défendre tous les dossiers qui lui seront confiés.**

### **Vous trouverez ci-dessous le calendrier prévisionnel :**

- **14 novembre** : Publication de la Note de service
- **19 novembre** : ouverture du serveur SIAM
- **9 décembre** : Clôture du serveur à 12h
- **22 janvier** : Affichage des barèmes pour les collègues
- **22 janvier ->5 février** : Demandes de rectification
- **12 février** : Contrôle des barèmes par le ministère
- **2 mars** : Résultats du mouvement inter départemental

Dans l'attente de la publication de la note de service ministérielle sur les mutations des professeurs des écoles, le SNUDI-FO répondra aux questions de tous les collègues concernés et organisera **7 RIS à la Maison des Syndicats de Créteil, 11/13 rue des Archives, métro Créteil préfecture :**

- **Mardi 19 novembre de 17h00 à 20h00 salle 6/7**
- **Mercredi 20 novembre de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 salle 3/4/5**
- **Mercredi 27 novembre de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 salle 3/4/5**
- **Mercredi 4 décembre de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 salle 6/7**

**Pour toute question, vous pouvez contacter les élus du personnel du SNUDI-FO 94 à la CAPD et au CTSD :**

### **Les élus du personnel du SNUDI-FO 94 à la CAPD et au CTSD :**

Thierry AUDIN : 06 22 91 00 57, Caroline GALLIEN : 06 29 08 68 33,  
Luc BÉNIZEAU : 06 72 04 80 68, Benoît BALORDI 06 62 96 51 07,  
Christine BRIANT-BAZIN : 06 85 78 36 30, Samia AIT ELHADJ : 06 17 87 73 81,  
Claudia DÉMIR : 06 88 03 61 12, Céline MOUNEAU : 07 71 77 03 82  
Olivier LEGARDEUR : 06 09 79 83 84, Yves GREINER : 06 23 80 15 78

**Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires  
de fonctionnaire d'État :**  
**Je me syndique au SNUDI-FO : bulletin d'adhésion et en PJ**